

Vivre à Daverdisse

Daverdisse - Gembes - Haut-Fays - Porcheresse

Octobre
2019



Bulletin communal trimestriel

DELVENNE Frères



Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de Bouges 49
6927 RESTEIGNE

Tel : 084/38.84.00

<https://wallux.com/marbrerie-delvenne-tellin>

QUARTES

Maison
Didier Marchal



- ALIMENTS BÉTAIL
- ENGRAIS
- QUINCAILLERIE
- FARINE PANIFIABLE
- PLANTES À REPIQUER
- HOBBY JARDIN
- CADEAUX DIVERS
- BONBONNE DE GAZ PRIMAGAZ

Avenue de France, 26
6852 MAISSIN
Tél./Fax. : 061/65 56 42
marchal.maissin@skynet.be

JACQUEMART

menuiserie

EN 2019,
LA MENUISERIE
JACQUEMART
FÊTE SES
130 ANS !

CHASSIS BOIS - ALU - PVC | PROTECTION COUPE-FEU
BARDAGE ET OSSATURES BOIS | PARQUET ESCALIER PORTES

ENTREPRISE
DE MENUISERIE
GÉNÉRALE
DEPUIS 1889

Fondée en 1889, la société Jacquemart est une entreprise familiale par excellence (5^e génération). Elle est le partenaire idéal pour tous vos travaux de menuiserie générale intérieure et extérieure. Soucieuse du travail bien fait, la menuiserie Jacquemart emploie un personnel dynamique et passionné qui fait de son activité un véritable art.

Allée des Marronniers, 80 - B-6929 DAVERDISSE
TÉL. 084/38 82 66
WWW.MENUISERIE-JACQUEMART.BE

Hôtel - Restaurant - Brasserie - Séminaire - Piscine



Hostellerie****
Le Charme
de la Semois

LUNCH

2 services

25€

PLAT

du jour

15€

BIP

GOURMAND

37€



www.charmedelasemois.com

Rue de Libochant 12 - B-5550 Alle-sur-Semois - +32 61 50 80 70 - info@charmedelasemois.com

Sommaire

Edito	3
Atelier théâtre	3
Travaux	4
Célébration au Maquis de Graide	4
Inauguration école	5
Nos écoles	6
J'adopte un étudiant	7
Noces d'or	7
Les infos du Groupe IDELUX-AIVE	8
Les plaines extrascolaires	10
Un champion à Daverdisse	11

Chers concitoyens,

L'automne est déjà là ... que le temps passe vite !

La vie actuelle nous rend de plus en plus pressés, mais nous devrions prendre plus de temps pour profiter de tout et de tous ceux qui nous entourent. Vivons pleinement, et ne perdons pas notre temps pour des futilités. La vie est trop courte pour gaspiller ce temps qui passe.

Nous vivons dans une commune où il fait bon vivre, réjouissons-nous en !

J'aime rencontrer les gens qui positivent et qui savent rire de leurs « petites » erreurs et accepter celles des autres, les hommes et les femmes qui vivent intensément, ou encore les personnes qui cherchent à vouloir améliorer ce qui est améliorable.

En préparant cet édito, j'ai lu une phrase que j'ai appréciée, la voici : « Quand on prend trop de temps pour se plaindre de nos malheurs, on finit par en manquer pour apprécier nos bonheurs. ». Je vous invite à y réfléchir.

Profitez de la vie, je vous souhaite plein de bons moments à tous !

Jean-Claude

Ateliers théâtre de Daverdisse



Reprise des ateliers théâtre de Daverdisse le mercredi 09 octobre 2019 : inscriptions ouvertes

Nous avons le plaisir de vous annoncer la reprise des ateliers théâtre de Daverdisse.

Ceux-ci débiteront le **mercredi 09 octobre** et se clôtureront en mai par la présentation d'un spectacle de fin d'année.

Les ateliers se tiendront les mercredis (hors congés scolaires et jours fériés) de **13h30 à 15h au Centre Touristique de Daverdisse**. Ils seront animés par Gwendoline Vuillaume (formée à l'animation et à la création

théâtrale par la Compagnie Buissonnière et au Centre de Théâtre-Action de Namur).

L'atelier est ouvert aux enfants âgés entre **8 et 12 ans**.

NB un atelier ouvert aux ados de 12 à 16 ans se tient à Lomprez les mercredis de 16h à 17h30.

Il comprend 25 séances de 1h30. La participation aux frais annuelle s'élève à **120€**.

Attention : les inscriptions sont limitées à un maximum de 12 participants ! N'attendez donc pas pour vous y inscrire. Nous accordons une priorité aux anciens participants jusqu'au 1er septembre et procédons ensuite par ordre d'inscription.

Si vous désirez inscrire un de vos enfants ou pour toute information supplémentaire vous pouvez me contacter par mail (culture.hautelesse@gmail.com)

Cet atelier est organisé par la Maison de la Culture Famenne-Ardenne en Haute-Lesse en partenariat avec le Centre Touristique de Daverdisse.

Avec le soutien de la commune de Daverdisse

Travaux

TRAVAUX REALISES PAR LE PERSONNEL COMMUNAL

En ce qui concerne le travail des ouvriers forestiers, à partir de juin leur principale occupation a été le dégagement de jeunes plantations situées à divers endroits de notre commune (Rys de Bissus, Monseufoy, Petit Berlauchamp, Tringlanfontaine, Fond des Sartais, Francs Quartiers, Chicheron, Spêches, Pas delà l'eau, Picheron, Monseufoy, ...).

Vous trouverez ci-dessous la liste des principaux travaux réalisés en mai, juin et juillet, ceci en plus des travaux récurrents tel que le nettoyage des avaloirs, les enterrements, les poubelles publiques, l'entretien de l'outillage, les relevés de compteurs, le transport et le montage du matériel pour les événements sur la commune (signalisation, barrières, chalets, blocs de béton, château gonflable, ...).

Mai

- tonte des pelouses publiques
- dépressage à Tringlanfontaine
- terminer la pose des filets d'eau à la rue Par delà l'eau
- raccordement électrique extérieur à l'école de Haut-Fays
- remise en ordre de la pelouse derrière l'école de Haut-Fays
- installation d'une clôture derrière la maison de village de Gembes
- nettoyage et remise en ordre des bacs à fleurs + plantation des fleurs
- abattage d'arbres malades à la Virée aux Scies
- remise en ordre du chemin menant au « tir aux clays »
- empierrement de chemins forestiers au Ry de Bissus, à Banet Sart, au Gros Bois
- montage et démontage des bureaux de vote
- fauchage des accotements
- dégagement des passages d'eau en forêt
- déménagement des meubles scolaires dans les nouvelles classes à l'école de Haut-Fays
- réparation de clôtures de protection en forêt
- pose de tuteurs dans une plantation au Ry de Bissus

Juin

- fauchage des accotements
- tonte des pelouses publiques
- empierrement chemin forestier au bout de la Culée
- mise en place de laine de mouton pour protection de jeunes plantations à Petit Berlauchamps et à Monseufoy
- pose de tuteurs dans une plantation à Bohême
- modification de signalisation (suppression sens unique) à Daverdisse
- arrosage des fleurs
- abattage d'arbres dangereux le long de la route nationale
- démontage des barrières du foot
- conduire les poubelles dans les camps scouts

Juillet

- nettoyage des cimetières avec les étudiants
- installation des nouvelles barrières au foot
- débroussailler les arbres fruitiers au Bois des Fouches à Porcheresse et à l'ancien chalet des skis à Haut-Fays
- nettoyage des villages
- arrosage des fleurs
- tonte des pelouses publiques
- nettoyage de la place communale
- abattage d'arbres malades



Célébration au Maquis de Graide

Depuis 75 ans, le premier dimanche de septembre, une cérémonie en l'honneur des 17 maquisards morts pour la patrie le 01/09/1944 a lieu.

Il est indispensable de préserver de tel moment pour que nous nous souvenions toujours des atrocités de la guerre surtout dans notre monde actuel où les extrémistes sont de plus en plus présents.



Inauguration école de Haut Fays



« Waouh ! »

« On a une école futuriste. »

« On va faire du beau travail dans une si belle école »

Ces quelques mots des enfants résument à eux seuls le magnifique agrandissement de l'école.

En effet, celui-ci est moderne, lumineux et chaleureux.

Les enfants ne pourront y faire que du bon travail.

Voici le discours prononcé par le bourgmestre :

Mesdames & Messieurs, en vos titres et qualités,

Chers Amies, Chers Amis,

Nous voilà arrivés au terme des travaux d'extension de l'école de Haut-Fays.

Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie dans lequel nos enfants doivent se sentir bien. Ces nouveaux locaux leur appor-

teront un cadre d'évolution qu'ils sauront s'approprier et respecter.

La volonté des autorités communales lors de la conception de ce projet était d'offrir aux enfants et aux enseignants un cadre de vie plus agréable et surtout d'enlever le container plus que vétuste. Les travaux envisagés comprenaient, entre autres, l'aménagement de deux nouvelles classes et d'un espace informatique de type « open desk », la création d'une salle des professeurs ainsi que des espaces de circulation et des sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite. Et aussi un superbe préau !

Certes, ce dossier s'est vu concrétisé plus rapidement que le précédent puisqu'entre le moment où l'auteur de projet a été désigné et la réception provisoire des travaux, se sont écoulés quatre ans et 4 mois. Ainsi le 11 décembre 2014, le Conseil communal arrêta le cahier des charges pour la désignation d'un auteur de projet. Le 22 janvier 2015, le Collège attribuait le marché au bureau d'architecte Nové de Beauraing. Le 26 janvier 2015, le Collège rencontrait une première fois le pouvoir subsidiant et le 19 mai de la même année, le Collège approuvait la réalisation des travaux, lesquels étaient estimés à 500.000 € hors tva et honoraires et décidait d'introduire une demande d'inscription sur la liste des projets éligibles au Programme Prioritaire des Travaux. Vu les moyens financiers limités au niveau de la Fédération Wallonie Bruxelles et au vu de l'importance des arrières cumulés des dernières années, le projet de notre commune n'a pu être pris en compte pour l'exercice 2016 et s'est vu reporté à l'exercice 2017. Entretemps la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de revoir les conditions pour les dossiers inscrits dans le Programme Prioritaire des Travaux et de limiter le montant à 600.000 € TVA comprise. Le cahier des charges a dès lors été revu, certains travaux ont été pris en charge par le personnel communal et certains investissements, notamment le mobilier, reportés afin de rentrer dans cette enveloppe budgétaire contraignante.

Comme rien n'est jamais simple, un premier marché public pour la réalisation des travaux a été publié le 14 février 2017. Une seule offre était parvenue, laquelle dépassait de 22% l'estimation et sortait le dossier du Programme Prioritaire des Travaux. Sur les conseils du Service général des infrastructures scolaires subventionnées, un deuxième appel d'offre a été publié le 9 juin 2017. Le 22 septembre 2017, le Collège communal attribuait le marché des travaux d'agrandissement de l'école de Haut-Fays à Picard Construct pour un montant de 524.969,33 €. Le 19 décembre 2017, la Ministre de l'Éducation en charge des bâtiments scolaires marquait son accord sur le financement des travaux pour la construction de deux classes en remplacement de préfabriqué dans le cadre du Programme Prioritaire des travaux. Le montant maximum de l'intervention PTP s'élève à 419.783,34 € auquel s'adjoint une subvention à charge du Fond des Bâtiments scolaires de l'enseignement officiel subventionné de 107.944,29 €, soit un montant total de subvention de 527.727,63 €.

Le montant total des travaux s'élève quant à lui à 635.938,97 €, tva, révisions et honoraires compris. Le montant de l'intervention communale dans le cadre de ce chantier s'élève ainsi à 108.211,34 €.

Avec cette extension, notre commune se dote d'un équipement moderne, respectueux de l'environnement et des enfants, de leurs parents et de l'équipe éducative. La part belle a été réservée à l'éclairage naturel des salles, à l'isolation mais également au confort acoustique. La commune, a une nouvelle fois choisi le meilleur pour ses enfants, car l'école, plus que jamais, doit rester une priorité et même, la priorité des priorités ! Dans le monde actuel, et surtout celui de demain, l'enfant doit avoir des bases solides pour affronter son avenir.

Nous ne pouvons pas inaugurer un tel aménagement sans remercier tous les intervenants de ce dossier :

- En commençant par un tout grand MERCI à la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus spécifiquement son service « infrastructures » pour le subventionnement des travaux (d'autant plus au programme prioritaire de travaux avec 88% de subside),
- Merci aussi à Daniel et à l'entreprise Picard Construct et ses sous-traitants,
- À Anthony, architecte du bureau Nové et ses sous-traitants
- La directrice de l'école et à l'équipe enseignante pour leur implication, ainsi qu'au personnel du service extrascolaire, tous ont su s'adapter au chantier et aux nouveaux aménagements et changer leurs habitudes
- Le service d'entretien également
- Le service communal des travaux qui a pris en charge la réalisation de certains travaux afin de rentrer dans l'enveloppe budgétaire
- L'administration pour son implication dans le montage du dossier et le suivi du chantier
- Les conseillers communaux qui ont cautionné le projet et plus particulièrement l'ancien Collège communal qui a multiplié les contacts et soutenu ce dossier du début à la fin.
- + tous ceux que j'aurais pu oublier et je m'en excuse !

Enfin, nous ne pouvons inaugurer ces magnifiques aménagements sans remercier tous les parents qui font confiance à notre enseignement. C'est pour eux, ou plus exactement pour leurs enfants, nos chères petites têtes blondes, que nous travaillons sans cesse à l'amélioration de nos infrastructures. Des tableaux blancs interactifs doivent d'ailleurs être installés d'ici la prochaine rentrée scolaire. Je vous invite déjà à la réunion de rentrée pour venir les admirer.

Et maintenant, je vous invite à visiter les bâtiments à votre aise en partageant tous ensemble le verre de l'amitié !



Nos écoles

FIN DE L'ANNÉE

Quoi de plus convivial pour terminer l'année en beauté...un barbecue...
C'est ce qu'on fait les enseignants et les élèves de l'école de Haut Fays. Les vacances commencent ainsi dans la bonne humeur.



LA FUREUR DE LIRE

Les élèves de l'école communale de Porcheresse sont lauréats au concours de littérature jeunesse « La Petite Fureur ».
Nous remportons de nombreux livres pour le plus grand plaisir des enfants.



UNE EXPÉRIENCE INTERACTIVE

Le mardi 7 mai après-midi, les élèves de primaire et maternelle se sont rendus au complexe sportif de Libin pour découvrir le Lü.
Lü mobilise l'ensemble de leurs intelligences et de leurs styles d'apprentissages à travers des activités variées.
Ils ont adoré ce moment mêlant le sport et la réflexion.



J'adopte un étudiant

(le temps d'un stage en médecine) !

La Province de Luxembourg recherche des citoyens prêts à accueillir des étudiants en médecine lors de leur stage en médecine générale. Répartis sur l'ensemble de l'année (en ce compris les grandes vacances) et sur l'ensemble de la province, ces stages ont une durée allant de 3 semaines à 3 mois (selon l'université et le degré d'étude).

La Cellule d'accompagnement des Professionnels de la Santé de la Province de Luxembourg (CAPS) a entre autres pour objectif d'accueillir et d'accompagner de nouveaux (jeunes) médecins généralistes lors de leur installation, ceci afin de contrer la pénurie de généralistes qui selon les localités est soit déjà bien réelle, soit attendue dans les prochaines années.

Partout en Province de Luxembourg, des médecins généralistes se mobilisent et font la promotion de leur métier en accueillant de nombreux stagiaires. Ces moments d'immersion dans le cabinet d'un généraliste local sont des instants propices pour faire découvrir aux jeunes ce métier et plus encore notre région.

Mais la plupart de ces jeunes sont issus d'autres provinces et disposent le plus souvent d'un kot étudiant sur leur campus. Ils ne savent donc se permettre un gîte ou une chambre d'hôte. **Faute de moyens, beaucoup se replient donc sur leur ville d'origine.** Ce phénomène ne favorise hélas pas l'arrivée de nouveaux jeunes praticiens chez nous. C'est pourquoi nous faisons appel à la convivialité et au sens de l'accueil de nos citoyens.

Prêt à accueillir un stagiaire ?

Pour une partie ou la totalité d'un stage ?

Faites-nous part de vos disponibilités, aussi réduites soient-elles. Nous constituerons un réseau et coordonnerons l'accueil de ces étudiants afin de faciliter les contacts et les rencontres.

Contactez-nous ! caps@province.luxembourg.be - 063/212 450



Noces d'or

50 années de mariage multipliées par 365 jours de bonheur, cela fait au moins 18250 bonnes raisons de s'aimer encore et toujours. Félicitations.

50ANS DE MARIAGE

Madame Françoise Colleaux et Monsieur Harry Hofmann

Madame Nicole Delbrouck
et Monsieur Daniel Jacquet



60 ANS DE MARIAGE

Madame Josiane Balfroid et Monsieur Claude Henry

Madame Herwige De Greve
et Monsieur Gilbert De Ridder



65 ANS DE MARIAGE

Madame Jeanne Merny
et Monsieur Alphonse Merny



« Aimer, ce n'est pas se regarder l'un l'autre, c'est regarder ensemble dans la même direction. » Antoine de Saint-Exupéry

DÉCHETS

**Tontes de pelouse, tailles de haie, feuilles mortes...
Découvrez quelques conseils pratiques pour gérer au mieux ces déchets.**



En 2018, l'AIVE a collecté en moyenne près de 90 kg de déchets verts par habitant. Ces déchets sont biodégradables. L'idéal est donc de les gérer chez soi ou, mieux encore, d'aménager son jardin pour en minimiser les quantités. Tout bénéfique pour vous et pour l'environnement !

1. Un jardin zéro déchet

Bien penser l'aménagement (ou le réaménagement) du jardin vous facilitera grandement la tâche.

- Choisissez des vivaces, arbustes... dont la taille adulte convient à votre jardin : vous ne devrez plus les tailler et réduirez ainsi les déchets verts.
- Optez pour la tonte « mulching » pour les espaces de pelouse.
- Laissez l'herbe pousser à d'autres endroits du jardin, vous profiterez ainsi d'une belle biodiversité.

>>> Brochure « Le jardin zéro déchet » : sur www.idelux-aive.be > Réduire mes déchets



2. Compostez chez vous



Pour les déchets difficilement évitables, le compostage à domicile est une bonne solution. Cela permet de gérer chez soi les déchets de jardin mais aussi les déchets de cuisine. En suivant quelques règles simples, vous produirez sans souci un compost de qualité bien utile au jardin. Le compost offre en effet un double bénéfice : il nourrit les plantes en leur apportant de l'azote, du potassium et du phosphore, et il améliore le sol

grâce aux matières organiques (humus) qui boostent l'activité biologique et structurent le sol.

>>> Brochure « Mon pote le compost ! » : sur www.idelux-aive.be > Réduire mes déchets

3. Utilisez le compost de déchets verts de l'AIVE aussi en agriculture biologique !

Si vous n'avez pas la possibilité de composter vos pelouses ou de broyer chez vous les tailles de haie, vous pouvez bien sûr les déposer au recyparc et l'AIVE les compostera. Ce compostage industriel des déchets verts est un bel exemple d'économie circulaire. Collecte locale au niveau des recyparcs, traitement sur

les dalles de compostage à Habay et à Tenneville, et utilisation du compost par les maraîchers et agriculteurs locaux ainsi que par les citoyens.

Bon à savoir ! Le compost de déchets verts de l'AIVE est utilisable en agriculture biologique conformément au règlement CE 834/2007. Il est disponible en sacs de 40 litres sur les recyparcs et en vrac sur les sites de traitement de l'AIVE.



>>> Flyer
« Utiliser le compost de déchets verts » : sur www.idelux-aive.be > Nos outils de valorisation et produits recyclés

Agenda : au recyparc, en juin...

- Lundi 3 juin 2019 : fermeture de tous les recyparcs
- Du 15 au 30 juin 2019 : première collecte spéciale de cassette VHS et audio

Du 15 au 30 juin 2019, l'AIVE organise une collecte spéciale de cassettes VHS et audio. Pour optimiser le recyclage, les cassettes, les boîtiers ainsi que les jaquettes en papier devront être séparés et déposés dans leur contenant respectif.



TOURISME

Le parc Chlorophylle emmène ses visiteurs dans la cime des arbres.



Depuis 2002, Chlorophylle, Parc forestier récréatif de Manhay à Dochamps, d'une superficie de 9 hectares, offre au visiteur une découverte particulièrement originale du monde de la forêt. Venez découvrir le tout nouveau parcours de découverte dans la cime des arbres. Long de 200 m, ce circuit pédagogique, ludique et artistique se veut respectueux de l'environnement et est parfaitement intégré dans le paysage forestier.

Une scénographie originale et immersive

La scénographie nous propose de suivre deux personnages principaux : Canopée et Robin. Canopée est une jeune fille se promenant en forêt, et Robin est un naturaliste, fin connaisseur de la zone naturelle classée Natura 2000.

Le visiteur accompagne Canopée, puis rencontre Robin et découvre sa cabane richement décorée. De passerelles en cabanes, il poursuit ses découvertes, entouré des deux héros et de plusieurs habitants de la forêt. Le parcours perché et sécurisé est jalonné de cabanes thématiques, de modules interactifs, de jeux et d'illustrations naturalistes attractives, qui permettent d'en apprendre davantage sur la forêt tout en s'amusant. Plusieurs zones d'observation sont installées le long du parcours.

Une attraction pour tous

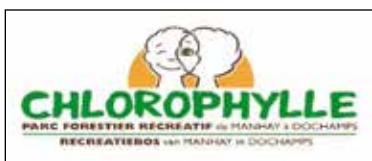
Cette attraction a été conçue pour plaire au plus grand nombre. L'expérience peut se vivre seule, en famille, en groupe, avec ou sans animateur. Chacun y trouvera son compte. Le contenu pédagogique offre plusieurs niveaux de lecture en fonction de l'âge des visiteurs. Les textes sont disponibles en néerlandais, anglais, allemand et français pour répondre aux attentes des touristes de la région.

Une belle intégration environnementale

Une attention toute particulière a été portée à l'esthétique de cette nouvelle attraction. Les passerelles et les cabanes sont artistiques et parfaitement intégrées à la nature environnante. L'ensemble des constructions est réalisé en bois du pays (du douglas). Pour être en cohérence avec l'esprit du projet, les fondations classiques ont été remplacées par des pieux vissés, pour préserver le sol et les racines des arbres avoisinants.

Ce projet a été initié et est piloté par IDELUX Projets publics dans le cadre de son Secteur « Parc forestier récréatif et pédagogique de Dochamps » en étroite collaboration avec la Commune de Manhay et l'ASBL « Chlorophylle » qui assure la gestion du Parc pour compte du Secteur.

Pour une prochaine sortie en famille, pensez à Chlorophylle !
>>> Plus d'infos sur www.parcchlorophylle.com



EAU

De nouvelles aides pour l'épuration individuelle.



En 2018, la Wallonie a mis en place la « GPAA », entendez la « Gestion Publique de l'Assainissement Autonome ». Objectif ? Garantir le bon fonctionnement des systèmes d'épuration individuelle (SEI) en soutenant les particuliers dans leurs obligations. Financée par le coût véritable assainissement (CVA) payé pour chaque m3 d'eau consommé, la GPAA est coordonnée par la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) avec le sup-

port sur terrain des Organismes d'Assainissement Agréés, dont l'AIVE en province de Luxembourg.

Des primes à l'installation / à la réhabilitation des SEI

Pour un SEI agréé pour autant que l'habitation ait été érigée avant l'approbation du Plan Communal Général d'Égouttage (PCGE) ou du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH).

La prime est :

- fixée à un minimum de 1 000 € (SEI = 5 EH*) et augmentée de 350 € par EH supplémentaire ;
 - plafonnée à 70 % TVAC du coût d'installation du système.
- * EH = équivalent habitant : charge polluante rejetée dans les eaux usées par habitant et par jour. La capacité des SEI est calculée en EH. Un SEI d'une capacité de 5 EH permet de traiter les eaux usées de 5 habitants.

Le montant de la prime peut être majoré dans les cas suivants :

- imposition suite à une étude de zone ou à la reconnaissance d'un point noir local : + 2 500 € ;
- si l'habitation est en zone prioritaire à enjeu sanitaire (zone de baignade et zone de protection de captage) : + 3 500 € ;
- réalisation d'un test de perméabilité en vue d'une infiltration dans le sol : + 150 € ;
- évacuation par infiltration (sauf puits perdant) : + 500 € ;
- installation d'un système extensif (le traitement biologique des eaux usées est réalisé sans utilisation d'équipement électromécanique) : + 700 €.

Pour un SEI installé depuis au moins 15 ans.

La prime est :

- de maximum de 1 000 € ;
- plafonnée à 70 % TVAC du coût de la réhabilitation du système.

Des aides pour l'entretien des systèmes et la vidange des boues

Chaque SEI doit être couvert par un contrat d'entretien. L'entretien doit être réalisé par un prestataire d'entretien déclaré à la SPGE. Ces entretiens permettent de vérifier le bon fonctionnement du système, d'évaluer la hauteur des boues et de remplacer les pièces défectueuses. La fréquence des entretiens dépend de la taille du système.

Pour un SEI ≤ 20 EH, l'entretien doit être réalisé tous les 18 mois. L'intervention financière est fixée à maximum 120 € HTVA par entretien (pour les SEI ≤ 20 EH).

Suite au contrôle de la hauteur des boues lors de l'entretien ou lors d'un contrôle du SEI, une vidange peut être nécessaire. La prise en charge couvre 100 % du coût de vidange (le vidangeur transmet directement la facture à la SPGE).

Des contrôles

Différents contrôles sont prévus avant la prise en charge du SEI par la GPAA :

- le contrôle à l'installation (lorsque l'installateur n'est pas certifié par la SPGE) ;
- le contrôle de premier fonctionnement (lorsque l'installateur est certifié) ;
- le contrôle de reprise d'un SEI existant. De plus, un contrôle périodique de fonctionnement est prévu (tous les 8 ans pour un SEI ≤ 20 EH). L'intervention financière couvre 100 % du coût des contrôles (à l'exception du contrôle à l'installation qui est payé par le particulier).

Pour bénéficier de ces nouvelles aides, inscrivez-vous sur la plateforme <https://sigpaa.spge.be> / Accueil ou contactez l'AIVE :

+32 63 23 18 11 | sigpaa@idelux-aive.be

>>> Plus d'infos sur www.gpaa.be, site d'information sur la GPAA et <https://sigpaa.spge.be>, plateforme de gestion et de suivi des systèmes d'épuration individuelles (SEI)

ENTREPRISE

À Transinne, le parc Galaxia accueille le centre de formation et d'éducation de l'Agence spatiale européenne



L'éducation est, avec les sciences et les technologies spatiales, l'une des activités de base de l'Agence spatiale européenne (ESA). Ce sujet revêt une importance stratégique en vue d'encourager et de préparer les futurs travailleurs européens dont le secteur spatial et la société en général ont besoin pour répondre aux défis sociétaux actuels et futurs.

L'Agence spatiale a donc décidé d'investir dans de nouveaux locaux – inaugurés le 29 mars – sur Galaxia, un parc géré par IDELUX. L'ESA Education Training Center, qui emploie une dizaine de personnes, propose diverses activités :

- **l'e-Technology Lab** qui forme les enseignants du primaire et du secondaire dans les domaines de la robotique et des sciences connexes (20 sessions par an, chacune de 2 à 3 jours et pour 30 professeurs) ;
- **le Training et Learning Facility** qui offre des formations aux étudiants universitaires européens, en ingénierie et science, en leur transmettant l'expertise, le savoir-faire et les bonnes pratiques de l'ESA (20 sessions par an, chacune de 4 à 5 jours et pour 30 étudiants universitaires). L'encadrement de ces étudiants est assuré en moyenne par 4 experts par session ;
- **le CubeSat Support Facility** est un centre d'intégration, d'assemblage et de tests de CubeSats éducationnels.

Ce centre de formation s'adresse à tous les professeurs et étudiants des États membres de l'Agence spatiale européenne dont la Belgique fait bien sûr partie. Envie de sensibiliser vos élèves à la robotique et aux sciences connexes ? Envie de vous former davantage grâce au savoir-faire de l'ESA ? Soyez les bienvenus à Galaxia !

>>> Plus d'infos sur www.esa.int/education ou sur www.investirluxembourg.be/atout/galaxia

TABLEAU DE BORD DÉCHETS COMMUNE DE MANHAY



En moyenne,
chaque citoyen
a produit 480 kg
de déchets
en 2018

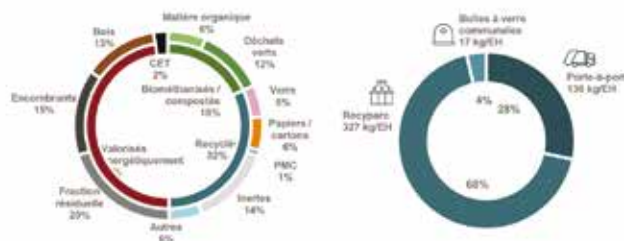


Évolution :

2008 : 437 kg/EH
2017 : 459 kg/EH

Répartition des déchets collectés

- 88 kg/EH de déchets biométhanisés / compostés
- 157 kg/EH de déchets recyclés
- 235 kg/EH de déchets valorisés énergétiquement
- 2% de déchets mis en Centre d'Enfouissement Technique



Tél. +32 83 231 987 Adresse : Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 B-6700 ARLON www.idelux-aive.be > déchets

Les plaines de l'extrascolaire...



En ce mois de juillet, les enfants ont pu faire du cirque, jouer au théâtre, faire du sport, imiter de grands peintres ou jouer à un quizz variétés tv et s'adonner à la pâtisserie.

Bref, le programme des plaines était une nouvelle fois très varié. Les enfants ont vraiment apprécié.

L'équipe est au top. Une équipe dynamique et chaleureuse qui a pris à cœur de préparer au mieux chacune des activités.



Un champion à Daverdisse...

qui en cache une autre

Le 18 août 2019 restera à jamais gravé dans la mémoire de Robin Bodart.

En effet pour la 3e fois consécutive, Robin est champion de Belgique des moins de 23 ans en décathlon.

Et lors des compétitions, il est accompagné de sa sœur Ombeline qui brille elle aussi...

Petit retour en arrière.

Ils participent aux championnats francophones en salle.

Là Robin s'est imposé magistralement au saut à la perche en franchissant la barre mythique de 5m.

Le même jour, Ombeline parvient à décrocher 3 médailles. Trois médailles le même jour: cela restera quelque chose d'unique dans sa carrière.

Un mois plus tard, ils se sont à nouveau déplacés dans la salle de Gand pour les championnats de Belgique.

Chez les espoirs (- de 23 ans), Robin a remporté les titres en longueur et à la perche. Ce sont ses 7e et 8e titres nationaux. Légèrement diminué à cause d'adducteurs douloureux, il a parfaitement géré son concours de la longueur. Un saut lui a suffi pour enlever le titre, avec 7,10m dès le premier essai.

Dans la foulée, il est sorti vainqueur d'un concours de la perche d'anthologie. C'est à sa dernière tentative à 5,05m qu'il s'est imposé. C'est assez incroyable car il n'avait plus poigné dans une perche depuis plus d'un mois, à cause d'une blessure.

En juniors, Ombeline s'est classée 5ème à la hauteur et 8ème en longueur.

La saison estivale 2019 a débuté avec les championnats provinciaux où Ombeline a remporté 3 titres (hauteur, longueur et poids).

Robin a fait l'impasse car il sortait d'un stage de préparation pour le championnat francophone de décathlon.

Lors de ce décathlon, il a réalisé une première journée de haut niveau, avec notamment 7m23 en longueur et 1m93 en hauteur. La deuxième journée débute en fanfare avec le 110m haies.

Pour la première fois, il descend sous les 15". Ensuite, c'est la catastrophe au disque... dommage pour le total final.

Et à la perche, il n'a pas réalisé la performance espérée suite aux belles sensations de l'échauffement.

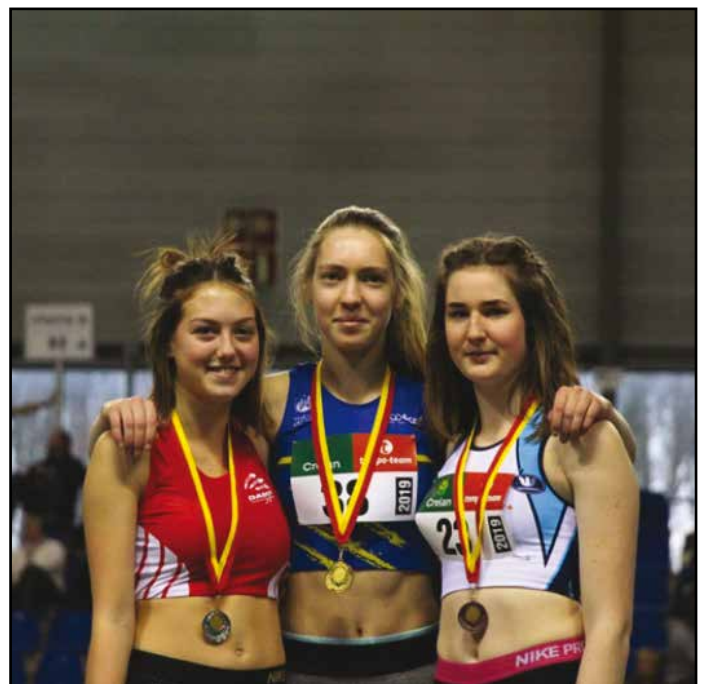
Malgré ces couacs, il s'est imposé avec un total de 6997 points, soit le même niveau que l'année dernière. Ce total, compte tenu des circonstances, montre qu'il est plus fort qu'il y a un an et que le reste de la saison peut encore apporter de grandes satisfactions... mais avant ça, place aux examens !

Après sa session d'exams, Robin a participé aux championnats de Belgique des moins de 23 ans. Comme en salle, il remporte les titres au saut en longueur en portant son record à 7m35 et au saut à la perche en franchissant 5m.

Un mois plus tard, il gagne le décathlon « toutes catégories » dans des conditions météorologiques très compliquées (pluie et vent). Il s'impose pour la troisième année consécutive.

Nous tenons à féliciter chaleureusement nos deux champions.

Et une mention spéciale à notre champion de Belgique.





Dr Christophe Fortuné
Vétérinaire agréé



Animaux de rente - Animaux de compagnie
Chevaux

0479 44 63 10

Rue de Gedinne 43 à Haut-Fays

CENTRE **ESSO** ARDENNES-CONDRUZ

Ets WARIN S.A.



Une chaleur
d'avance!



Depuis plus
de 75 ans

Graide: 061/51.10.26

www.warin-mazout.be



Thierry TITEUX sprl
Infirmier indépendant

Soins à domicile 24h/24
Disponible 7j/7

rue de Dinant 7
5555 BIEVRE
Tél. 061 46 81 05
Gsm 0497 74 38 16



Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86

BRASSERIE
RESTAURANT
MOULERIE
BURGER
GIBIER



+ de 30 sortes de moules
Grillades - Pâtes
Crêpes - Glaces - Gaufres
+ de 20 sortes de salades
en été
Gibier en octobre - novembre
décembre.

Au Petit Chaudron

Place Henry de la Lindi, 5 - 5550 Bohan-sur-Semois

Tél.

061/50.23.30

De France

003261/50.23.30



Fermé le mercredi et le jeudi
sauf vacances scolaires uniquement le mercredi

-10% SUR VOTRE ADDITION RESTAURANT